

MAIRIE de

02 FEV. 2023

CHARQUEMONT

SOUS - PREFECTURE

31 JAN. 2023

MONTBELIARD

MAIRIE
de CHARQUEMONT

DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demande déposée le 02/12/2022 et complétée le 19/01/2023

N° DP 025 127 22 R0055

Par :	EURL ENERGIE VERTE MAISON Représentée par Monsieur PREVOST Christophe
Demeurant à :	4 C RUE TRISTAN BERNARD 25000 BESANCON
Sur un terrain sis à :	14 RUE DU CHATEAU 25140 CHARQUEMONT 127 AH 14
Nature des Travaux :	installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture

Surface de
plancher: 0 m²

Le Maire de CHARQUEMONT

VU la déclaration préalable présentée le 2 décembre 2022 par l'EURL ENERGIE VERTE MAISON, représentée par Monsieur PREVOST Christophe, affichée en mairie le 12 décembre 2022,
VU l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture,
- sur un terrain situé 14 RUE DU CHATEAU, à CHARQUEMONT,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
VU le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de CHARQUEMONT approuvé par délibération municipale du 11 octobre 2011, mis à jour par arrêté municipal du 14 novembre 2011, révisé en date du 1er juillet 2013 et modifié suivant une procédure simplifiée du 12 septembre 2016, opposable depuis le 23 septembre 2016,
VU les pièces complémentaires déposées à la mairie en date du 19 janvier 2023,

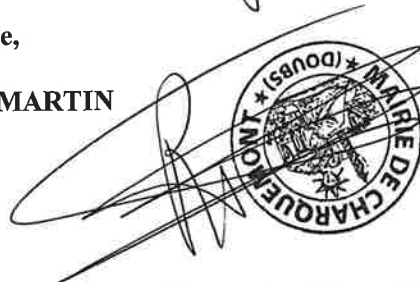
ARRETE n° URB 2023-07

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la présente déclaration préalable.

CHARQUEMONT, le 26 janvier 2023

Le Maire,

Roland MARTIN



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.